



Nous voilà déjà en Décembre, vous venez de recevoir le dernier bulletin municipal de l'année 2014. Décembre, propice à la nouvelle année et à la période des vœux, mais chaque chose en son temps, et faisons une rétrospective. Ce mois de décembre est celui des fêtes de tout genres. De nombreux rendez-vous ont été proposés par les services et les associations, sans oublier le marché des couturières et celui des écoles. Vous avez certainement remarqué tous les travaux d'embellissements et d'améliorations que nous avons effectués au sein du village. Après un bilan de cette année passée, je peux qualifier celle-ci de positive et j'associe cette réussite à mes adjoints et les membres du conseil municipal et tous ceux qui ont permis de voir aboutir les projets en place. Quoi qu'il en soit, que cette période de Noël 2014 soit une période de paix, de sérénité, de partage et d'ouverture. Petite pause annuelle dont nous avons tant besoin et qui nous tourne à nouveau vers l'essentiel.

A toutes et à tous, avec l'ensemble du Conseil Municipal.

je vous souhaite un joyeux Noël

Jean-Claude ROBERT

Horaires d'ouverture :

8h30 - 12h00

14h30 - 17h30

Tél : 03-25-37-31-52

Fax : 03-25-34-34-06

SOMMAIRE :

- * Edito
- * Plus Belle la vie à Mailly
- ⇒ Concours départemental des fleurs
- ⇒ Recensement
- ⇒ Inscription sur les listes électorales
- ⇒ Association du pays de Plaine de Champagne
- ⇒ CCAS
- * Infos pratiques
- ⇒ Manifestations
- ⇒ Date à retenir

Trouvez l'intrus

Grand jeu des commerçants de Mailly le camp

Commerçants participants

- Atelier des Pains
- Brasserie le Foch
- E' Coif
- Garage Guillon
- Gervasoni carrelage
- Hugulier frères/Le petit marché
- La petite brocante
- Laverie de la culture
- Le Kebab
- Le petit tambour
- Librairie Presse
- Maxi marché
- Pharmacie nouvelle
- Pizzeria La Salsa
- Restaurant Saint Eloi

Gros lot attribué à la personne ayant trouvé le plus de bonnes réponses offert par la Mairie

Jeu sans condition d'achat
Un tirage au sort aura lieu dans chaque magasin. Question subsidiaire : Combien de bulletins comportant toutes les bonnes réponses seront comptabilisés ?

Pendant tout le mois de décembre un jeu est organisé par les commerçants. En prenant un peu de temps vous serez peut être l'heureux gagnant de ce grand jeu concours en trouvant l'intrus qui se cache dans chaque vitrine ou magasin.

Plus belle la vie, à Mailly

Un 6^{ème} prix pour Monsieur et Madame Christian CORTOT dans le cadre du concours départemental 2014 des maisons fleuries

La cérémonie de remise des récompenses aux lauréats du concours départemental 2014 des maisons fleuries s'est déroulée le samedi 06 décembre dernier au centre des congrès de Troyes sous la présidence de Monsieur Philippe ADNOT, Président du Conseil Général de l'Aube.

Pour notre commune, Monsieur et Madame Christian CORTOT se sont vus attribuer le 6^{ème} prix de la 1^{ère} catégorie des maisons fleuries et ont été félicités pour tout leurs efforts entrepris pour améliorer le cadre de vie de leur jardin par la remise d'un hôtel à insectes ainsi qu'un bon pour une participation à l'élaboration d'une composition florale chez Graine de Vanille à Troyes. Toutes nos félicitations aux heureux élus !

Lors de cette même journée, la Commune de Mailly-le-Camp s'est «également vue remettre le diplôme départemental des villes et villages fleuries pour l'obtention de la 3^{ème} fleur.



Ensemble des récompensés au concours des maisons fleuries

Recensement

En début d'année 2015, le recensement se déroulera dans notre commune. Il aura lieu du 15 Janvier au 14 Février. Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle d'une commune. De ce résultat découle entre autre la participation de l'état au budget des communes. Il est donc très important de n'oublier personne. Pour ce faire, la mairie a recruté 3 agents recenseurs qui vous aideront à remplir les formulaires. Nous vous prions de leur réserver le meilleur accueil.



Madame JEANSON Marie-Claire
Madame GUILLEMAILLE Pauline
Madame LEGOFF Cyrèle

ARCIS SUR AUBE

Les membres du bureau de l'association du Pays de la Plaine de Champagne se sont récemment réunis pour faire le point sur le Contrat de Développement Territorial en cours qui a été prolongé par la Région Champagne-Ardenne jusqu'au 31 décembre 2015.

Il reste actuellement encore des crédits de disponibles pour soutenir l'investissement des commerçants et artisans relevant de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) installés dans les communes qui ont réglé leur cotisation 2014 et la prochaine de l'année 2015 à l'association ainsi que celles relevant du territoire du Chavangeois ; des projets pourront donc être également financés en 2015 toujours dans le cadre de cette opération.

En outre, il est toujours possible, pour les communes, de se voir attribuer des financements du Pays pour des projets de services à la population.

Dès le 1^{er} janvier 2015, le Pays s'installe dans les locaux de la mairie d'Allibaudières.

Merci de bien vouloir adresser vos demandes par courrier à l'adresse de la mairie d'Allibaudières à l'attention du Président du Pays de la Plaine de Champagne. Tout sera fait en sorte de répondre à vos interrogations et vos attentes.

Inscription sur les listes électorales

Afin de voter en 2015, il faut être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014.

- Pour les jeunes de 18 ans, elle est automatique mais doit s'accompagner d'un justificatif de domicile
- Pour les nouveaux habitants dans la commune, il s'agit d'une démarche volontaire à faire au plus tôt.

Toute personne non inscrite sur les listes électorales ne pourra voter en 2015.

CCAS

Comme chaque année, le CCAS va distribuer à l'occasion de Noël, un cadeau à toutes les personnes de plus de 75 ans soit un total de 92 colis.

Les membres du CCAS ont également tenu une permanence au maxi-marché les 28 et 29 Novembre au profit de la banque alimentaire de l'Aube et collectés 461 kilos de denrées alimentaires. Merci à tous les donateurs et aux bénévoles qui ont tenu ces permanences.

INFOS PRATIQUES

RESTROSPECTIVE DES MANIFESTATIONS DE L'AUTOMNE 2014

11 novembre : cérémonie et repas des Anciens Combattants à la salle du Jard , une tradition qui se perpétue depuis 37 ans maintenant.

16 novembre : concours de belote organisé par Familles Rurales : 68 personnes pour un moment de convivialité autour de l'inconditionnel jeu de cartes.

22 novembre : repas du cyclo club : une choucroute partagée par 73 personnes licenciées ou non

30 novembre : marché de Noel des couturières : un 5ème marché de Noel où différents exposants ont pu présenter leurs réalisations ou produits.

Dans le cadre du Téléthon, un rallye de voitures anciennes a fait une halte samedi 6 décembre dans notre commune. C'est sous le préau du groupe scolaire qu' ont été accueillis en toute convivialité les nombreux équipages autour de café, chocolat et vin chaud et gourmandises.

Une urne était à la disposition de tous afin de récupérer des dons. Dans un 2ème temps, le vice président de l'Amicale des Sapeurs de l'Aube le Capitaine Baroni accompagné de nos sapeurs-pompiers ont remis les diplômes du PSCI à toutes les personnes qui ont suivi cette formation aux gestes de 1^{er} secours , et ce, toujours dans le cadre du téléthon .



En cette période de fin d'année, nos pensées vont vers nos soldats projetés à l'étranger loin de leurs familles. Un quotidien d'autant plus difficile à vivre pour eux et leurs proches, les fêtes seront différentes pour eux mais aussi pour leur base arrière. Nous tenons à saluer ce courage et envoyons toutes nos pensées à leurs familles qui vivent ces temps d'absence.

Puisse le temps leur paraître moins long , que le courage et l' affection de leurs proches les soutiennent, sans oublier les liaisons téléphoniques ou informatisées parfois mauvaises puissent elles aussi leur procurer à chacun quelques moments de réconfort et de partage .

Joyeuses fêtes de fin d année et quand l'heure aura sonné : bonnes retrouvailles !

Dates à retenir

- **Le secrétariat de Mairie sera fermé exceptionnellement le vendredi 26 Décembre 2014**
- Déchèterie fermée du 25 décembre 2014 au 1er Janvier 2015
- Ramassage des ordures le 26 décembre 2014 et le 2 Janvier 2015